

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 20101VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Pilote d'installation de production par procédés est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

Président

M. FABRICE METHEE
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. Bruno LULL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. ALAIN DEBOT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
EMPLOIS PARTICULIERS ACTIONS DIVERSES

Membre de l'enseignement

M. ERIC BERNARD
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT
Mme ADELAIDE DOREMUS
PROFESSEUR DE LYCEES PROF CL EXCEPT

Lycée professionnel Odilon Redon PAUILLAC
G.MECA MAINTENANCE SYST MECA ET AUTOMAT
Lycée professionnel Odilon Redon PAUILLAC
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 23105VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Conducteur d'engins : travaux publics et carrières est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

Président

M. PHILIPPE VERPLANCKE
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
STI SCIENCES ET TECHNIQUES INDUSTRIELLES

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. Dany BOISARD

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
CONDUCTEURS D'ENGINS: TRAVAUX PUBLICS

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. Sébastien HARYMBAT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
CONDUCTEURS D'ENGINS: TRAVAUX PUBLICS

Membre de l'enseignement

M. CLAUDE DESCHAMPS
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.

Lycée professionnel Léonard de Vinci BLANQUEFORT
CEDEX
CONDUCTEURS D'ENGINS: TRAVAUX PUBLICS

M. BRUNO QUICHAUD
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Léonard de Vinci BLANQUEFORT
CEDEX
MATH.SCIENCES PHYSIQUES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33405VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Sommelier est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

Président

M. JEROME MUZARD
INSP EDUC NATI HORS CLAS

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
ECONOMIE ET GESTION

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. JEAN-LUC CRASSAT

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

M. William RIQUET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

Membre de l'enseignement

Mme VALERIE DANAN
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX
HOTELLERIE OPT SERVICE ET COMMERCIALISAT

M. YASSINE SAHIB EDDINE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Section d'enseignement professionnel du Lycée polyvalent
Hôtellerie Tourisme TALENCE CEDEX
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33608VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Coiffure est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

Président

M. JEREMIE RANQUE
INSP EDUC NATI CLAS NORM

RECTORAT ACADEMIE DE BORDEAUX BORDEAUX
CEDEX
SC.BIO. ET SC. SOCIALES APPLIQUEES

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

M. Marc SEILLAN

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE
COIFFURE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Salomé LANGRAND

- PROFESSIONNEL PYRENEES ATL BAYONNE
COIFFURE

Membre de l'enseignement

Mme JULIE DUCROCQ
AGENT CONTRACTUEL 2ND DEGRE 1ERE CAT.
M. ALBERTO RODRIGUEZ JIMENEZ
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel AIZPURDI HENDAYE
ECO-GEST OPTION GESTION-ADMINISTRATION
Lycée professionnel AIZPURDI HENDAYE
COIFFURE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL



Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-95 à D337-124, portant règlement général du Brevet Professionnel et les articles L335-5 et L335-6 relatifs à la validation des acquis de l'expérience

ARRETE

Article 1 : Le jury 33609VAE de l'EXAMEN BREVET PROFESSIONNEL, Spécialité Esthétique cosmétique parfumerie est constitué comme suit pour la session 2024-11 :

Présidente

Mme AUDE GUILLON
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

Lycée professionnel Jehan Duperier ST MEDARD JALLES
CEDEX
BIOTECHNOLOGIES SANTE-ENVIRONNEMENT(E F

VICE-PRESIDENT PROFESSIONNEL EMPLOYEUR

Mme Laura BRUNET

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

MEMBRE DE LA PROFESSION - SALARIE

Mme Emma PASCAL

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Membre de l'enseignement

Mme LAETITIA ANDERLUZZI
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Augustin - Lycée des
métiers du bien-être, des soins et des services à la
personne et du commerce BORDEAUX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

Mme FRANCINE DUPE
ECR PROFESSEUR DE LYCEE PROF. C. N.

Lycée professionnel privé Saint Augustin - Lycée des
métiers du bien-être, des soins et des services à la
personne et du commerce BORDEAUX
ESTHETIQUE COSMETIQUE

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 04 novembre 2024

Pour la Rectrice et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des examens et concours
Olivier HARMEL

